

Montréal, 17 juin 2021

Hôtel de ville
1585, rue Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
J3V 3T8

Objet : Demande de démolition des maisons sises au 91 et 93 chemin de la Rabastalière

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les conseillers,

L'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) et la Fédération Histoire Québec (FHQ) désirent par la présente appuyer les citoyens et les membres du Conseil municipal dans leur opposition à un projet présenté par un promoteur. Les orientations du développement urbain n'appartiennent pas aux promoteurs mais aux citoyens et à leurs représentants.

Nous nous réjouissons de la décision du comité de démolition local de s'opposer à la démolition de deux maisons du chemin de la Rabastalière pour permettre la construction d'un immeuble multi-logements sur le site.

Les deux maisons concernées par ce projet sont des bâtiments sains et caractéristiques du quartier; de plus, la maison sise au no 91 de ce chemin, construite en 1949 possède une valeur patrimoniale. Un milieu patrimonial se bâtit progressivement : Détruire une maison de 70 ans de bonne qualité architecturale, en excellent état, représente une perte pour le milieu. Tant l'objectif de qualité de vie et de conservation des espaces verts que le concept de développement durable, tous des éléments inclus dans les règlements d'urbanisme, la politique de l'habitation et le guide architectural du centre-ville vont totalement à l'encontre d'un tel projet hors d'échelle au cœur de la ville de Saint-Bruno.

L'implantation d'un immeuble d'une telle volumétrie dans un milieu construit de maisons d'un ou deux étages viendrait détruire le caractère du quartier en brisant le tissu urbain, en détruisant le milieu naturel constitué d'arbres matures et d'arbustes et en écrasant le bâti existant. La densification est un objectif qui se défend, mais pas dans ce milieu sensible inapproprié pour un tel développement et qui n'obtient pas l'acceptabilité sociale.

Dans ce contexte, ces maisons et le milieu où elles sont implantées méritent d'être préservés au bénéfice de tous les citoyens. Nous incitons donc le Conseil municipal à s'opposer à ce genre de développement qui mènerait à la banalisation de ce quartier au cœur de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville.



Louis Tremblay, président
APMAQ



Clément Locat, président
Comité du Patrimoine, FHQ

c.c. : Journal Les Versants
Journal Le Montrillois

L'association des Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec (APMAQ) est un rassemblement de citoyens qui s'intéressent au patrimoine bâti québécois. Elle a pour but de favoriser une connaissance toujours plus étendue de ce patrimoine et de fournir à toute personne préoccupée par la sauvegarde des maisons anciennes un espace d'échange, de concertation et d'action.

La Fédération Histoire Québec (FHQ), fondée en 1965, regroupe aujourd'hui près de 300 sociétés membres à travers le Québec, oeuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de la généalogie, de la muséologie, de l'ethnologie et dans d'autres champs connexes à l'histoire. C'est le plus important regroupement d'organismes du genre au Québec qui réunit à ce jour quelque 55 000 membres individuels. Depuis 1999, le Comité du patrimoine de la FHQ a adopté une démarche visant à mieux identifier, à protéger et à faire connaître le patrimoine local, régional et national québécois, qui est significatif.